



Entreprises pour
l'Environnement

- **Guide de
sensibilisation
aux risques liés
aux produits**

AVIS AU LECTEUR

Le contexte réglementaire et juridique

En cas de dommages à la santé et/ou à l'environnement, la responsabilité du producteur du produit peut être recherchée tout au long de la vie de ce produit : fabrication, transport et distribution, utilisation, fin de vie si ce produit devient un déchet.

En France pour l'instant au moins, pour que la responsabilité du producteur soit retenue, il faut qu'il y ait faute prouvée de sa part. Mais les choses peuvent changer car la Commission Européenne a préparé un livre vert sur la responsabilité « sans faute » qui n'a pas encore donné lieu à un texte réglementaire européen malgré de nombreuses discussions.

Au niveau pénal les atteintes à la santé du personnel sont régies par la législation sur la sécurité au travail quelle que soit la phase de vie du produit pendant laquelle le personnel est exposé. Pour les atteintes à l'environnement, les émissions régulières ou accidentelles sont couvertes par la législation sur les installations classées (soumises à autorisation ou déclaration) pour les établissements concernés par cette législation.

Il existe enfin une réglementation particulière au transport des matières dangereuses.

Avertissement

Le guide consacré aux risques liés aux produits se veut **un outil pratique de réflexion et de sensibilisation** sur les conditions d'apparition des risques pour la santé, la sécurité des personnes et l'environnement tout au long du cycle de vie du produit et sur les conséquences économiques majeures qui en découlent.

Le guide porte plus sur les conditions exceptionnelles et anormales, souvent oubliées, voire négligées par les industries, que sur les conditions habituelles d'utilisation.

Le but est de **mieux connaître** un produit à partir des connaissances générales scientifiques, techniques et réglementaires de l'intéressé, mais aussi par les informations qui peuvent être trouvées dans des études d'impacts, des fiches de données de sécurité ou tout autre support.

L'utilisation du guide permet de **déterminer les priorités d'amélioration** en termes techniques et de management.

Anticiper l'évolution de la demande de sécurité est une nécessité pour les industriels à laquelle le guide cherche à répondre, sans toutefois interférer avec la réglementation. Le guide est en outre une **aide complémentaire** dans la compréhension des diverses réglementations nationales, communautaires et internationales qui se mettent en place autour des produits.

Ce guide de sensibilisation n'est en aucun cas un outil d'analyse scientifique précis sur l'impact d'un produit à l'égard de la santé humaine et de l'environnement.

Sommaire général

Présentation du guide	2
Avant-propos	
Concept fondamental d'évaluation des risques liés aux produits	
Comment utiliser ce guide	
1 Les enjeux	7
1.1. Les enjeux économiques liés à l'évolution de la réglementation	
1.2. Les enjeux économiques suite à un accident ou un incident	
1.3. Les enjeux liés à l'image du produit	
2 L'analyse des risques liés aux produits	13
2.1. La dangerosité du produit	
2.2. L'évaluation des risques liés au produit	
2.2.1. Les conditions d'apparition des risques	
2.2.2. Les facteurs d'aggravation des risques	
3 La maîtrise des risques identifiés	19
3.1. Conception du produit et des différentes étapes de sa vie	
3.2. Gestion des risques liés au produit	
3.2.1. Politique environnementale	
3.2.2. Organisation et responsabilités	
3.2.3. Formation du personnel	
3.2.4. Information - communication	
3.2.5. Retour d'expérience	
3.2.6. Système de gestion et indicateurs	
3.2.7. Programme d'action	
3.2.8. Consignes et procédures	
3.2.9. Audit	
4 Conclusion et plan d'actions	25
5 Informations sur la réglementation «Environnement & Produits»	29
Contexte réglementaire et juridique des risques liés aux produits	
La documentation de référence	
6 Fiches réponses modèles	33

Documents annexés : fiches réponses

AVANT-PROPOS

CFC, amiante, farine animale et maladie des "vaches folles", tabac, traces de benzène dans une eau de boisson,...Autant d'affaires fortement médiatisées qui illustrent l'importance des risques (réels ou supposés) liés aux produits pour l'homme et/ou l'environnement. Beaucoup d'autres exemples, plus ou moins célèbres, pourraient être cités.

La survenance de ces risques liés aux produits entraîne, dans de nombreux cas, des conséquences économiques majeures pour les entreprises productrices ou utilisatrices du produit incriminé.

Dans les meilleurs cas, ceux où l'entreprise est en mesure d'anticiper le problème, par exemple en changeant la composition du produit ou le processus de fabrication, ou en mettant au point des produits de remplacement, les conséquences peuvent être maîtrisées, même si l'impact économique reste important. Dans d'autres cas, le contrecoup par perte du marché ou en raison de l'ampleur des dommages à indemniser met en question la vie de l'entreprise.

Plusieurs éléments de l'évolution récente du contexte socioculturel doivent inciter les entreprises, de toute taille, à renforcer leur vigilance quant aux responsabilités qu'elles encourent du fait de leur intervention dans une des phases du cycle de vie du produit (Fourniture de matières premières, fabrication, stockage, transport, distribution, fin de vie) :

- sensibilisation de plus en plus aiguë aux risques pour la santé humaine,
- refus d'un risque "imposé" nouveau, même si des risques plus anciens et beaucoup plus importants sont admis sans problème par l'opinion publique,
- diffusion immédiate et planétaire - et souvent sans contrôle de vraisemblance - de nouvelles alarmistes sur des accidents liés à des produits,
- importance des réactions vis-à-vis de tout produit qui pourrait entraîner des conséquences nuisibles sur une espèce animale ou végétale et ce dans le cadre du maintien de la biodiversité,
- tendance des législateurs (au niveau national ou communautaire) vers l'attribution d'une responsabilité objective (sans faute) aux acteurs économiques,
- évolution de la jurisprudence dans ce sens.

L'objectif de ce guide est donc de **sensibiliser les acteurs économiques des entreprises** de toute taille et de tout secteur d'activité à la vigilance qu'ils doivent apporter quant à l'examen des risques qu'il peuvent encourir en raison des produits sur lesquels ils interviennent.

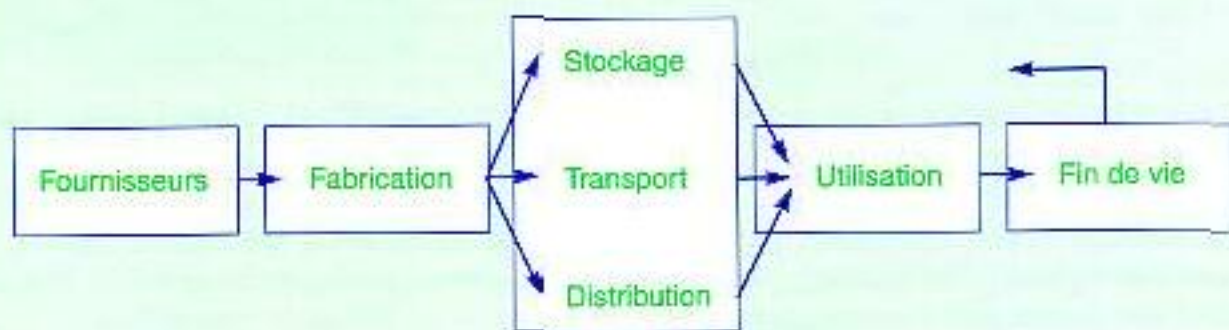
Basé sur l'expérience accumulée par les entreprises membres de l'association Entreprises pour l'Environnement, ce guide cherche à être un **outil pratique de sensibilisation et de réflexion** sur les risques encourus, afin de faire ressortir les priorités et les actions à entreprendre et d'aider à formaliser les orientations d'une politique d'amélioration de la maîtrise de ces risques dans le cadre d'une démarche volontaire. Ce n'est en aucun cas un guide pour mener à bien des études (physiques, chimiques et biologiques) sur les dangers des produits, ni un guide pour la détermination des conditions d'exposition.

Cette gestion du risque doit tenir compte :

- du **niveau de risque acceptable**, le risque zéro n'existant pas,
- du **coût de réduction du risque**,
- des **avantages que le produit apporte à la société** vis-à-vis d'éventuels substituts ou produits ayant les mêmes usages.

LE GUIDE D'AUTO-ÉVALUATION DES RISQUES LIÉS AUX PRODUITS RÉPOND AUX OBJECTIFS SUIVANTS :

Sensibiliser et faire réfléchir les dirigeants sur la multiplicité des risques potentiels à chaque stade de la vie des produits, afin de faire ressortir les priorités et actions à entreprendre ;



Les cinq étapes distinguées dans le cycle de vie d'un produit

Aider à formaliser les orientations d'une politique d'amélioration des techniques et de l'organisation de chacune des phases de la vie du produit par une première approche de plan d'actions ;

Aider les entreprises à s'engager dans une démarche volontaire pour la maîtrise et la réduction des impacts sur la santé et la sécurité des personnes et sur l'environnement.

CONCEPT FONDAMENTAL D'ÉVALUATION DES RISQUES LIÉS AUX PRODUITS

Dans ce guide, le terme "Produit" désigne tout objet, article, matériau, assemblage, substance, préparation ou alliage fabriqué et vendu avec ou sans emballage :

- soit à d'autres entreprises en tant que produit intermédiaire ou composant d'un autre produit,
- soit à des distributeurs,
- soit à des consommateurs ou utilisateurs finaux.

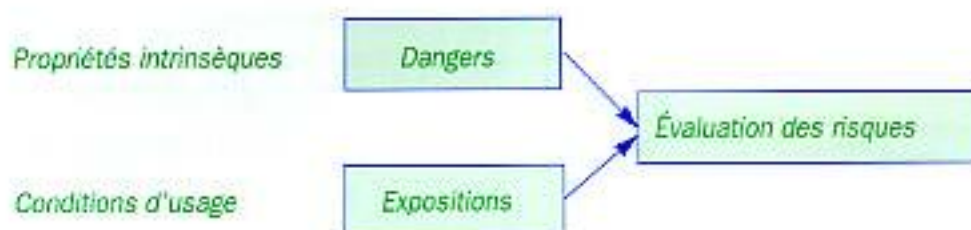
Sont considérés comme produit au sens de ce guide :

- un téléphone,
- un pot de peinture,
- une boîte de lait,
- un jouet en bois,
- un bidon de pesticide,
- un téléviseur,
- une bombe aérosol,
- une bouteille de champagne,...

Le concept d'évaluation des risques repose sur l'examen attentif et la mise en relation de deux données fondamentales :

Les dangers, qui résultent des propriétés intrinsèques chimiques, physiques, du produit ou de ses composants pouvant engendrer des nuisances plus ou moins graves pour l'homme et/ou l'environnement,

L'exposition, en fonction des conditions d'usage et des circonstances dans lesquelles le produit se trouve en contact avec l'homme et/ou l'environnement.



C'est le croisement, la mise en relation de ces deux données relatives aux dangers et à l'exposition, qui permet de déterminer les conditions où le danger devient une nuisance, c'est-à-dire d'évaluer les risques liés aux produits pour l'homme et/ou l'environnement.

COMMENT UTILISER CE GUIDE

Il s'agit d'un guide d'auto-évaluation, qui se présente sous la forme de questions dont les réponses ou appréciations doivent être portées sur des fiches correspondantes.

L'ensemble de ces fiches doit permettre de visualiser de façon globale et rapide la situation d'un produit quant aux risques qu'il présenterait pour la sécurité des personnes et/ou l'environnement et de faire ressortir des priorités d'action pour une réduction de ces risques. Pour rester simple d'utilisation, ce guide ne saurait prétendre à l'exhaustivité de l'examen de toutes les situations pour tous les produits envisageables. Les questions posées et les exemples cités doivent cependant susciter, par analogie, la réflexion de l'utilisateur du guide sur son cas particulier, même si celui-ci n'est pas explicitement cité.

Ce guide se divise en trois parties :

- 1 L'identification des enjeux liés aux "risques produits" tout au long de leur cycle de vie** (conséquences économiques, juridiques, commerciales, d'image) ;
- 2 L'évaluation des "risques produits" comportant :**
 - l'identification des dangers intrinsèques du produit, en distinguant d'une part le produit et ses composants et d'autre part les produits issus d'une transformation du produit lui-même,
 - l'évaluation de l'exposition au produit dans le cas de conditions normales et anormales pouvant survenir tout au long du cycle de vie du produit et en prenant en compte les facteurs susceptibles d'aggraver ces risques ;
- 3 l'appréciation du degré de maîtrise** de ces risques à chaque stade de la vie du produit, ce qui permet d'identifier des priorités pour la maîtrise des risques :
 - au travers d'un respect accru de la réglementation,
 - par des actions volontaires au niveau technique ou du système de management.

Pour utiliser efficacement ce guide, il est indispensable de **rassembler le maximum d'informations** sur :

- les dangers liés au produit, à ses composants et aux produits de décomposition, que les étiquettes ou les fiches de données de sécurité (FDS) du produit peuvent déjà fournir,
- les différentes phases du cycle de vie en s'adressant aux acteurs, depuis les fournisseurs jusqu'aux transporteurs, distributeurs, consommateurs ou utilisateurs finaux et transformateurs. Il s'agit de connaître les conditions exactes d'utilisation du produit.

Toutefois, cette recherche d'informations ne peut être qu'itérative et permanente : il ne faut pas attendre de tout savoir pour utiliser le guide.

Le chef d'entreprise pourra ensuite, à partir des enjeux identifiés et des priorités d'amélioration de la maîtrise de chaque risque, élaborer un plan d'actions comportant un volet technique et un volet de management. Chacune de ces actions pourra porter sur une ou plusieurs étapes de la vie des produits, certaines maîtrisées directement par l'entreprise, d'autres par des fournisseurs, des distributeurs ou des sous-traitants. Il s'agira alors de faire participer ces derniers et de les convaincre pour agir.

Seul un véritable partenariat entre les divers acteurs impliqués dans le cycle de vie d'un produit aboutira à une maîtrise efficace des risques liés aux produits.

Enfin, sont notés à la fin du guide, d'une part, le contexte réglementaire et juridique des produits et des risques qui y sont associés et, d'autre part, une série d'adresses et de références bibliographiques pour l'utilisateur du guide qui veut approfondir sa réflexion.

Mise en garde

Les exemples cités de risques éventuels liés à une phase ou une autre du cycle de vie des produits n'impliquent aucun jugement sur la réalité de ce risque, ni sur la responsabilité de l'entreprise, si ce risque se matérialisait.

Dans le même esprit, les interrogations qui sont suggérées n'impliquent en aucune manière le souhait de les voir encadrer par une réglementation supplémentaire.

Il s'agit ici simplement de "**faire réfléchir**" au maximum possible d'éventualités, afin que l'entreprise puisse s'y préparer au mieux, même si sa responsabilité (pénale ou civile) n'est en rien engagée.

L'entreprise est propriétaire des informations et de l'évaluation faite par ce guide.

LES ENJEUX

L'entreprise peut être gravement affectée par divers événements impliquant l'un de ses produits.

Il y a bien sûr le cas des produits chimiques dangereux pour lesquels les conditions d'utilisation peuvent aboutir à un dépassement des normes admises ou réglementaires de sécurité pour l'homme et l'environnement. Dans ce cas, les enjeux pour l'entreprise se comptent en termes financiers et d'image.

Mais la perturbation pour l'entreprise peut s'avérer plus indirecte, moins prévisible. Par exemple, cela peut être :

- une **augmentation des coûts de production** du produit, parce qu'une réglementation contraint le fournisseur à changer de procédé de fabrication ou conduit l'entreprise à prendre en charge des coûts de destruction,
- une **perte de qualité d'image du produit** suite à un accident intervenu à l'un des stades du cycle de vie du produit.

Dans tous les cas, les enjeux liés aux « risques produits » s'évaluent en termes financiers :

- les **coûts liés aux « risques produits » pour la sécurité, la santé des hommes et l'environnement,**
- les **gains dus à un avantage concurrentiel apporté par un produit (ou son image) plus « respectueux » de l'environnement.**

Nous classons ces enjeux en trois catégories :

- les **enjeux économiques liés à l'évolution de la réglementation,**
- les **enjeux économiques suite à un accident ou à un incident,**
- les **enjeux liés à l'image du produit.**

Pour chacune de ces catégories, la réflexion porte sur toutes les étapes de la vie du produit.

La démarche de ce guide consiste à analyser les risques et à mettre en place des actions de maîtrise. Elle entraîne donc, elle aussi, des coûts. Mais les choix sont alors faits après une réflexion et des études tenant compte des compromis entre les contraintes économiques et sociales de l'entreprise.

**Anticiper et maîtriser les risques liés aux produits,
c'est maîtriser les enjeux économiques correspondants.**

1 Réglementation , accidents ou incidents

1.1 Les enjeux économiques liés à l'évolution de la réglementation

Avant de répondre à la question qui suit, il est important de faire un bilan succinct des diverses réglementations qui peuvent concerner votre produit.

L'évolution de la réglementation (récente, prévue à court et moyen terme) risque-t-elle d'engendrer des coûts significatifs au niveau de la modification de vos procédés et de votre produit ou au niveau des conditions d'assurances ?

Cette évolution de la réglementation peut-elle concerner :

- les fournisseurs ?
- la fabrication ?
- le stockage, le transport et la distribution ?
- l'utilisation ?
- la fin de vie ?



Exemples

- interdiction ou réduction d'usage de l'amiante,
- entreprise de traitement de surface devant mettre en place un système de dépollution et de recyclage des eaux qui entraîne des coûts importants par rapport à ceux des concurrents,
- classement des éthers de glycol, utilisés dans des produits à usage industriel, dans la catégorie des substances toxiques pour la reproduction,
- responsabilité des distributeurs dans la destruction ou le recyclage des emballages,
- mise en décharge conformément à la réglementation,
- obligation de transport de matières dangereuses par voie ferrée, alors que le transport routier était jusque là utilisé.

1.2 Les enjeux économiques suite à un accident ou un incident

Un accident ou un incident résultant de circonstances anormales peut-il entraîner des conséquences financières importantes (dommages directs ou dédommagements directs,...) ?

Cet accident ou cet incident peut-il survenir :

- chez les fournisseurs ?
- dans la fabrication ?
- dans le stockage, le transport et la distribution ?
- dans l'utilisation ?
- en fin de vie ?

Exemples

- contamination accidentelle des matières premières obligeant l'entreprise à suspendre sa production,
- perte d'exploitation d'une fromagerie suite à une pollution des eaux d'une rivière utilisées dans le procédé d'affinage,
- contamination ou détérioration du produit lors du conditionnement par un distributeur,
- perte d'un important entrepôt suite à la combustion spontanée d'un stock de gants chirurgicaux composés d'un polymère inadéquat.

1.3 Les enjeux économiques liés à l'image du produit

Les atteintes (réelles ou supposées) à l'homme et à l'environnement dans toutes les étapes de la vie de votre produit, comparées à des produits dits écologiques, peuvent-elles engendrer un impact sur l'image de votre produit aux yeux des consommateurs ou du public qui aura pour conséquence des dépenses importantes ?

Ces atteintes peuvent-elles survenir :

- chez les fournisseurs ?
- dans la fabrication ?
- dans le stockage, le transport et la distribution ?
- dans l'utilisation ?
- en fin de vie ?

Exemples

- utilisation de minerais radioactifs pour produire des matières premières s'accompagnant d'une augmentation des coûts de traitement des déchets,
- produits de beauté sans substance d'origine animale,
- promotion d'une usine neuve dite « zéro déchet » d'un fabricant de cosmétiques se démarquant de la concurrence,
- distribution dans les magasins biologiques,
- augmentation des surdités chez les jeunes à cause de l'intensité sonore des baladeurs,
- mise en cause de tous les produits contenant des CFC du fait des conséquences préjudiciables sur la couche d'ozone,
- présence de traces d'hydrocarbures dans des eaux minérales mettant en cause la responsabilité civile d'un embouteilleur,
- notice d'utilisation du produit intégrant des recommandations liées à la protection de l'environnement,
- emballages biodégradables,
- peintures sans solvant,
- papier sans chlore.

ANALYSE DES RISQUES LIES AU PRODUIT

2.1 La dangerosité des produits

Il s'agit ici d'analyser les **dangers intrinsèques** du produit.

Il est important de préciser, que l'analyse, pour être complète, doit prendre en compte les caractéristiques :

- **du produit lui-même,**
- **de ses composants,**
- **de ses composants secondaires formés à partir d'une transformation** physique ou chimique éventuelle et appelés sous-produits de transformation.

L'analyse des risques liés aux composants primaires et secondaires d'un produit est valable aussi bien pour un produit dit chimique (engrais, insecticides...) que pour tout autre produit au sens du guide.

Il peut n'y avoir aucun rapport entre les dangers liés à un produit et les dangers liés aux composants et aux matières premières de ce produit (exemple : alliages métalliques).

Les dangers pour la santé humaine et l'environnement sont souvent étroitement liés. Ainsi un danger peut concerner à la fois la santé et l'environnement, par exemple, en cas de rejet accidentel de produits toxiques pour la *faune et la flore*.

De plus, un danger pour l'environnement peut également constituer un danger pour l'homme à plus long terme (par exemple, la détérioration des écosystèmes).

Pour faciliter vos réponses, vous pouvez vous référer dans un premier temps, en ce qui concerne les produits chimiques, aux indications sur les étiquettes et sur les fiches de données de sécurité (FDS) concernant les produits que vous employez.



Utilisez la
fiche B

Votre produit, ses composants ou les sous-produits de transformation :

- Sont-ils inflammables ?
- Sont-ils comburants ?
- Sont-ils explosifs ?
- Sont-ils réactifs avec des composés courants comme l'eau, l'air, un acide, une base....?
- Sont-ils irritants ?
- Sont-ils sensibilisants ?
- Sont-ils corrosifs ?
- Contiennent-ils des substances à toxicité aiguë ?
- Contiennent-ils des substances à toxicité chronique ?
- Présentent-ils des parties solides contondantes ou coupantes suite à un choc physique ?
- Sont-ils facteurs de bruits, de vibrations, de radiations ?
- Peuvent-ils être mis en cause dans les phénomènes environnementaux globaux : utilisation de matières premières et d'énergies non renouvelables, effet de serre, diminution de la couche d'ozone, acidification de l'atmosphère, eutrophisation de l'eau, déchets de classe 1 ?

2.1 Évaluation des risques liés au produit

Les risques liés au produit sont mis en évidence en confrontant les dangers identifiés précédemment et l'évaluation de l'exposition des personnes et de l'environnement au produit.

$$\text{Danger} \times \text{Exposition} = \text{Risque}$$

Les renseignements portés sur les fiches de données de sécurité (FDS) du produit et les renseignements pris auprès de vos fournisseurs peuvent déjà constituer des éléments de réponse, par exemple, sur les précautions d'emploi et sur d'autres données scientifiques et techniques précises.

Dans ce chapitre, les risques sont évalués :

- à partir des **dangers** précédemment identifiés dans des **conditions normales ou anormales d'exposition** (chap. III-2a) tout au long du cycle de vie du produit,
- mais aussi, en tenant compte des **facteurs d'aggravation** potentielle (chap. III-2b).

Comme dans le chapitre d'identification des dangers, les risques doivent être considérés pour :

- ~ le produit,
- ~ ses composants,
- ~ ses sous-produits de transformation.

2.2 Les conditions d'apparition des risques

L'évaluation des risques doit être faite pour des conditions normales de manipulation et d'utilisation. Toutefois il est aussi indispensable de prendre en compte les conditions exceptionnelles d'apparition des risques faisant suite à un événement imprévu.

Les risques identifiés peuvent-ils apparaître :

- en conditions normales de manipulation ?
- à cause d'une **défaillance technique du matériel** en relation avec votre produit ?
- à cause d'une **erreur humaine** ?
- à cause d'une **malveillance** ?
- à cause d'une **contamination** ?

Utilisez la
fiche C

Exemples chez les fournisseurs

- remplacement par erreur d'une peinture non toxique par une peinture toxique pour la décoration de jouet en bois.
- injection tardive d'un fortifiant à base d'oligo-éléments pour bovins avant leur abattage rendant la viande impropre à la consommation et mettant en cause la responsabilité du fournisseur.
- utilisation de matières premières trop riches en métaux lourds dans la composition d'un ciment.
- explosion d'une bombe aérosol due à une malfaçon de l'enveloppe vendue par le fournisseur (malveillance, erreur).

Exemples lors de la fabrication

- contamination bactériologique de produits laitiers suite à un dysfonctionnement du système de stérilisation avant le conditionnement mettant en cause la responsabilité du fabricant.
- contamination d'un flacon de médicament pour enfants entraînant la mort d'une fillette de neuf ans et des soupçons à l'égard du fabricant.

Exemples lors du stockage, du transport et de la distribution

- explosion de cuves de toluène di-isocyanate (TDI), composant de matériau isolant à base de polyuréthane, mis en contact avec de l'eau suite à une erreur de prélavage des cuves de stockage.
- dopage de chevaux de course attribué à la caféine anormalement contenue dans des produits alimentaires contaminés lors de leur stockage,
- erreur de destinataire d'une citerne de produits chimiques en vrac et défaut de contrôle à la réception entraînant l'explosion d'un stock chez le destinataire du fait d'une incompatibilité des produits.

Exemples lors de l'utilisation

- explosion due à l'utilisation d'une bombe aérosol au propane dans un endroit confiné,
- implosion d'un téléviseur à tube cathodique suite à une surtension du système électrique relié à l'appareil,
- culpabilité pour homicide involontaire d'un responsable de commercialisation d'un produit décapant contenant du dichlorométhane du fait de l'insuffisance des avertissements sur la dangerosité et les précautions d'emploi du produit,
- responsabilité d'un fabricant de produits de soins corporels mise en cause du fait du caractère irritant du produit lors de son utilisation,
- explosion d'un réfrigérateur pourvu d'un système de refroidissement au butane.

Exemples en fin de vie

- pollution d'une rivière par une entreprise de valorisation des boues industrielles en agriculture,
- responsabilité d'une entreprise de revalorisation de gaz propulseurs d'aérosols, comme combustible de chauffage de serre, du fait de l'empoisonnement au chlore de plantes.

2.2.2 Les conditions d'aggravation des risques

L'aggravation d'un risque provient de :

- l'extension géographique de la zone d'exposition,
- la nature des personnes, de la faune, de la flore et des sites exposés.

Fournisseurs

- Faites-vous appel à un grand nombre d'entreprises de fourniture en matières premières ou en co-produits ?



Utilisez la
fiche D

Fabrication

- Votre produit concerne-t-il un grand nombre de sites de production ?
- Les sites de production sont-ils à proximité de zones habitées ou de zones naturelles protégées ?
- Un nombre important de vos employés sont-ils potentiellement exposés ?

Stockage, transport et distribution

- Le transport routier, considéré plus dangereux que le transport ferroviaire, est-il majoritairement présent dans la distribution de votre produit ?
- Les itinéraires et sites de stockage sont-ils à proximité de zones à forte densité de population ou à proximité de sites naturels protégés ?

Utilisation

- Votre produit est-il destiné à un large public ?
- Votre produit est-il à usage fréquent ?
- Votre produit est-il à usage cosmétique, pharmaceutique ou alimentaire ?
- Votre produit est-il destiné à des populations dites sensibles (enfants, personnes âgées) ?

Fin de vie


- Votre produit est-il source de nombreux déchets (emballages, structures solides,...) ou de déchets dangereux susceptibles d'être mal éliminés, valorisés ou recyclés par une tierce partie et de se retrouver dans la nature ?
- Les procédés de recyclage, de valorisation et d'élimination sont-ils propices à l'apparition des sous-produits de transformation de votre produit ?

Ne jamais négliger la réaction et l'émoi du public vis-à-vis d'un danger. La perception d'un danger par le public diffère de beaucoup de la réalité de ce même danger.

LA MAITRISE DES RISQUES IDENTIFIES

Après avoir identifié et évalué les risques de votre produit, il est nécessaire d'analyser le degré de maîtrise de ces risques en prenant en compte les actions techniques et de gestion mises en place.

Dans l'organisation et le fonctionnement d'entreprises de toute taille, sont distingués neuf domaines d'application concernant la maîtrise des risques. Chacun de ces domaines fait l'objet d'une série de questions, afin de réfléchir et d'entrevoir des actions susceptibles d'améliorer sa situation actuelle à l'égard des risques liés à votre produit.



Utilisez la
fiche E

3.1 Conception du produit et des différentes étapes de sa vie

- Prenez-vous en compte la sécurité des personnes et la protection de l'environnement dans la conception de votre produit ?
- Pour mieux maîtriser les risques identifiés, avez-vous étudié et réalisé d'éventuelles modifications de votre produit ?
- Pour mieux maîtriser chacun des risques identifiés, avez-vous entrepris ou suggéré l'étude et la réalisation d'investissements correctifs concernant les différentes étapes de la vie du produit ?
 - chez les fournisseurs ?
 - dans la fabrication ?
 - dans le stockage, le transport et la distribution ?
 - dans l'utilisation ?
 - en fin de vie ?

Exemples

- mise en place de moyens techniques diminuant les risques d'accidents lors de la fabrication,
- interposition d'une membrane plastique dans des fûts de produits toxiques permettant leur élimination en tant que déchet banal et leur recyclage,
- transport sur des pétroliers à double parois diminuant la diffusion des produits dans le milieu naturel en cas de naufrage,
- mise à disposition des agriculteurs d'appareils d'épandage de produits de protection des plantes leur évitant tout contact avec les produits.

3.2 Gestion des risques liés au produit

3.2.1 Politique environnementale

- Avez-vous défini une politique en matière de maîtrise des risques "Produits" pour la santé des hommes et/ou l'environnement ?
- Avez-vous signé un engagement sectoriel ou une charte sur ce sujet ?
- Votre politique insiste-t-elle sur le respect des réglementations ?
- Votre politique est-elle formulée par écrit, expliquée et comprise à l'intérieur de l'entreprise et auprès de vos partenaires extérieurs (fournisseurs, sous-traitants,...) ?

Exemple de politique affichée

- Garantir la sécurité des produits, dans le cadre de leurs usages prévus et de la performance attendue en prenant en compte les différentes étapes de distribution et d'utilisation et rechercher à diminuer les effets des produits sur la santé de l'homme et sur l'environnement.

3.2.2 Organisation et responsabilités

Avez-vous pris des dispositions pour vous assurer de l'application de votre politique de maîtrise des risques et du respect des exigences réglementaires en matière de protection de l'environnement vis-à-vis des risques "Produits" ?

Exemples

- désignation d'un responsable superviseur-coordonateur pour la maîtrise des risques liés aux produits,
- établissement des responsabilités des collaborateurs et partenaires dans le domaine de l'environnement,
- désignation de responsables de gestion de crise en cas d'évènement grave,
- organisations professionnelles ou locales pour la collecte et la valorisation de déchets ou d'emballages,
- système d'astreinte ou d'information en vue de communiquer les caractéristiques d'un produit au niveau des centres anti-poisons ou autres services d'urgence en cas d'accident.

3.2.3 Formation du personnel

- Existe-t-il un programme de formation du personnel sur les risques "Produits" et les dispositions de réduction de ces risques ?
- Ce programme implique-t-il les responsables et le personnel des services d'approvisionnement, fabrication, gestion de stockage, transport, distribution, les services commerciaux, les professionnels d'élimination ou de valorisation des déchets,... ?
- Y a-t-il des évaluations des résultats des actions de formation ?
- Envisagez-vous des actions de formation sur les risques "Produits" et sur les dispositions relatives à ces risques de la part de vos sous-traitants et de vos fournisseurs ?

Exemple

- Réunion de formation des divers distributeurs sur les précautions de stockage, de transport et d'utilisation de produits de protection des plantes.

3.24 Information - communication

Avez-vous établi une stratégie d'information et de communication avec votre personnel, vos sous-traitants et vos clients expliquant les risques liés à vos produits et les manières de les dominer tant par des actions techniques que par des actions de sensibilisation ?

Exemples

- notice d'utilisation et étiquetage intégrant la sécurité des personnes et la protection de l'environnement,
- diffusion d'un journal d'information sur la sécurité relative aux produits,
- réunions d'information,
- publicité, affiches,...
- l'association France Moquette Promotion édite un livre blanc destiné au public démontrant qu'il n'existe pas de relation directe entre la présence de moquettes et le déclenchement de maladies respiratoires.

3.25 Retour d'expérience

- Avez-vous mis en place une démarche de collecte d'information des incidents et accidents ayant un impact sur l'environnement tout au long du cycle de vie de vos produits ?
- Avez-vous mis en place une démarche d'analyse de ces incidents ?

Exemple

- Procédure rigoureuse qui se divise en étapes successives et précises :
 - enquête,
 - examen des causes avec les différents responsables,
 - décision pour des actions techniques et managériales,
 - contrôle de la mise en place de ces actions.

3.26 Système de gestion d'indicateurs

- Avez-vous défini des indicateurs permettant d'évaluer en permanence les effets des dispositions prévues pour améliorer la sécurité des produits vis-à-vis de l'environnement ?
- Effectuez-vous un suivi régulier de ces indicateurs ?
- Diffusez-vous ces informations auprès de votre personnel ?

Exemples

- pourcentage d'huile de vidange collectée et recyclée sur le total de la quantité vendue,
- application d'un système de code barre sur les déchets pour les suivre de leur génération à leur élimination,
- contrôle des teneurs en métaux lourds dans la composition de peinture.

3.27 Programme d'action

- Avez-vous défini un programme d'actions aussi bien technique que managérial à partir d'une analyse systématique et régulière des dangers et des risques pour chaque étape de la vie de vos produits ?
- Les responsables de ces actions sont-ils clairement nommés ?
- En est-il de même pour les responsables du contrôle de ces actions ?

Exemple

Les rapports environnementaux indiquent les grandes orientations de la politique en matière de sécurité et d'environnement.

3.28 Consignes et procédures

- Avez-vous établi des règles et procédures à appliquer par votre personnel pour prévenir les risques "Produits" pour la sécurité, la santé des personnes et l'environnement au niveau de la fabrication, du stockage, de la distribution et de l'élimination des déchets ?
- Avez-vous suscité et vérifié la mise en place de procédures similaires chez vos fournisseurs et sous-traitants ?
- Avez-vous étudié et mis en place des procédures techniques pour minimiser les conséquences d'un accident impliquant vos produits au niveau de chaque étape de leur vie ?
- Avez-vous vérifié de façon régulière la compréhension et l'application de ces procédures auprès des différentes personnes impliquées ?
- Avez-vous prévu un plan de retrait du produit dans le cas où ce dernier serait mis en cause ?

Exemple

Le syndicat du chlore regroupant fabricants et distributeurs établit des règles techniques à respecter pour le stockage, la manutention et le transport des produits chlorés à large utilisation.

3.29 Audit

Vous assurez-vous pour chaque étape du cycle de vie du produit :

- du respect des règlements,
- du respect du cahier des charges,
- du respect des consignes.... ?

CONCLUSIONS ET PLAN D'ACTIONS

Il faut réaliser un bilan regroupant les dangers, les risques identifiés et la maîtrise de ces risques et ce afin de déterminer les priorités d'amélioration pour la sécurité des produits vis-à-vis de l'environnement et de la santé des personnes.



Utilisez la
fiche F

Face à ces priorités, vous et vos collaborateurs pouvez élaborer un plan d'actions à l'aide d'une fiche réponses qui comporte :

- un **bilan des dangers et risques majeurs** liés au produit,
- un **bilan des actions correctives** pour améliorer la situation du produit à l'égard de la protection de l'environnement, ce qui comprend :
 - la politique environnementale,
 - l'organisation et responsabilités,
 - la formation du personnel,
 - l'information - communication,
 - le retour d'expérience,
 - le système de gestion et indicateurs,
 - le programme d'actions,
 - les consignes et procédures,
 - l'audit,

INFORMATIONS SUR LA REGLEMENTATION "ENVIRONNEMENT & PRODUITS"

Le contexte réglementaire et juridique des risques liés aux produits

En dehors de l'exploitation d'un site industriel, la responsabilité des professionnels intervenant dans la chaîne de distribution d'un produit peut être recherchée pour des atteintes aux personnes et/ou à l'environnement survenant lors du transport, après la mise en circulation et en fin de vie du produit, lorsque celui-ci est considéré comme déchet.

5.1 Transport

Le **transporteur** est naturellement la première personne dont la responsabilité sera recherchée par les tiers lésés :

- au titre de la garde de la marchandise qui lui a été transférée par l'effet du contrat de transport ;
- au titre de sa faute ou de celle d'un préposé, par exemple en cas d'accident de la circulation, de non respect d'une réglementation relative au transport de matières dangereuses.

Exemples d'obligation du transporteur routier

Connaître la classification des matières dangereuses, respecter les seuils de chargement, l'équipement des véhicules et la formation des chauffeurs, faire respecter les règles de circulation et de stationnement.

Dans le cas du transport par des véhicules terrestres à moteur, si un dommage de pollution ou d'atteinte à l'environnement du fait du produit transporté résulte d'un accident de la circulation à l'origine duquel un véhicule remorque ou semi-remorque est impliqué, le régime juridique applicable pour l'indemnisation de ces dommages de pollution est celui fixé par la loi 85-677 du 5 juillet 1985 (Loi Badinter). L'indemnisation des tiers victimes, qui se fera indépendamment de toute recherche de responsabilité en application des règles spécifiques de cette loi, sera prise en charge par l'assureur auto du véhicule impliqué.

Dans le cas des transports maritimes, en dehors des hydrocarbures et des produits radioactifs, qui ont des régimes spécifiques, la responsabilité du transport de produits dangereux incombe au propriétaire du navire. Par contre, il faut faire attention au vocabulaire de vente, qui détermine les limites de propriétés des marchandises avant, pendant et après le transport.

Pour la propriété des marchandises et les obligations respectives de l'acheteur et du vendeur, les Incoterms répertorient 13 types de contrats pour lesquels on distingue :

- les ventes au départ, où le transfert de propriété et, par conséquent, des risques, a lieu :
 - dans les magasins du vendeur (vente départ usine),
 - à la mise à bord du navire (vente FOB, vente CIF, vente Coût et Frêt) ;
- les ventes à l'arrivée :
 - à bord du navire - port de déchargement (vente DES : Rendu Exship),
 - sur le quai au port de déchargement (vente DEQ : Rendu à quai),
 - chez l'acheteur à destination (vente DDP : Rendu Droits Acquittés).

La **responsabilité du donneur d'ordre** peut être recherchée, lors des opérations de chargement et de déchargement, en cas de non respect des obligations réglementaires liées au transport des matières dangereuses et si les instructions, qu'il a données au transporteur, ont concouru à la survenance de l'accident.

Dans le cas du transport routier, des délais de livraisons trop courts peuvent, par exemple, être incompatibles avec le respect de limitations de vitesse et de durées de conduites imposées par le code de la route.

Exemple d'obligation du donneur d'ordres

Effectuer un étiquetage des marchandises, fournir les consignes de sécurité, vérifier les emballages, effectuer une déclaration de poids du chargement.

5 Mise en circulation et fin de vie du produit

5.2 Mise en circulation du produit

Nous nous intéresserons ici au produit mis sur le marché, c'est-à-dire sa livraison et sa mise à disposition des tiers. Cette mise sur le marché implique un transfert de propriété par cession à titre onéreux ou gratuit.

La responsabilité du producteur du produit est engagée principalement au titre d'une obligation de sécurité et d'une obligation d'information.

– Obligation de sécurité

L'obligation de sécurité sous-tend l'ensemble des réglementations relatives à la protection des consommateurs (Loi 83-660 du 21/07/1983).

Des réglementations plus particulières visent les produits chimiques (Loi 77-771 du 12/07/1977) et les produits dangereux par leur usage, comme les produits à usage alimentaire, pharmaceutique ou agropharmaceutique.

En application d'une Directive Européenne de 1985, le code civil introduira une **responsabilité de plein droit** à l'encontre du producteur, si le produit qu'il met en circulation n'offre pas la sécurité à laquelle on peut légitimement s'attendre, et s'il en résulte un dommage à la personne ou aux biens, que la victime soit ou non liée par contrat.

Cette responsabilité peut s'étendre solidairement aux producteurs du composant en cause et au producteur du produit fini, dans lequel le composant est incorporé.

– Obligation d'information

Cette obligation est d'origine jurisprudentielle et vise la protection des consommateurs. Le producteur est tenu de donner les renseignements devant permettre à l'utilisateur du produit d'en faire un usage conforme à sa destination et dans des conditions exclusives de tout déboire. Pour le produit chimique, l'étiquetage s'inscrit dans l'optique de l'obligation générale d'information.

La responsabilité de l'utilisateur peut être recherchée, si ce dernier n'a pas respecté une obligation de sécurité, comme, par exemple, lors de l'épandage de produits phytosanitaires par un agriculteur. La responsabilité de l'utilisateur peut également être recherchée au titre de la garde des produits qu'il stocke ou utilise.

5.3 Fin de vie du produit

La responsabilité du producteur et du détenteur de déchets peut être recherchée au titre d'une faute, s'il n'a pas respecté les obligations légales liées à l'élimination des déchets. Une responsabilité sans faute liée à la garde du déchet s'applique au détenteur, mais aussi au producteur.

La jurisprudence considère en effet que ce dernier conserve le pouvoir de contrôle et de direction caractérisant la garde juridique, même s'il a confié les opérations d'élimination à des professionnels.

Au titre de la Loi 75-633 du 15/07/1975 sur les déchets, tout producteur ou détenteur de déchets doit les éliminer ou en faire assurer l'élimination dans des conditions propres à éviter des atteintes à l'environnement. Une obligation particulière concerne la mise en place par les producteurs d'une filière d'élimination des emballages ménagers.

FICHES-REPONSES MODELES

LES ENJEUX LIÉS AUX RISQUES PRODUITS

Utilisation de la fiche : Indiquer par des croix dans les cases l'importance que vous accordez aux enjeux pour chaque étape du cycle de vie de votre produit. Se référer au guide de la page 10 à 11.

A

Le produit Nature : *Bouteille de vin*
 Nom : *S'agissant d'un cas réel le nom de l'entreprise n'est pas cité*

Les enjeux économiques directs liés à l'évolution de la réglementation

Bilan sur l'évolution des réglementations concernant votre produit

— *Lois sur les installations classées pour la protection de l'environnement (classement de l'activité de vinification, de la fabrication de levures, d'activités techniques utilisées sur le site) : cette loi entraîne une amélioration des conditions de sécurité et de prévention des risques en terme d'environnement*

— *Projets de directives « emballage » pouvant influencer sur le packaging et sur la fin de vie des déchets*

Coûts engendrés en cas d'évolution de la réglementation (assurance, modification du produit)

	Importance des enjeux			
	nulle	faible	moyenne	forte
<input type="checkbox"/> Dans la fourniture des matières premières et composants		✗		
<input type="checkbox"/> Dans la fabrication			✗	
<input type="checkbox"/> Dans le stockage, transport et distribution				
<input type="checkbox"/> Dans l'utilisation		✗		
<input type="checkbox"/> En fin de vie			✗	

Commentaires

Fournisseurs comprenant les vignobles et l'approvisionnement en raisins

Les enjeux économiques suite à un accident ou un incident

Accident ou incident dû à des circonstances anormales entraînant des conséquences importantes	Importance des enjeux			
	nulle	faible	moyenne	forte
<input type="checkbox"/> Dans la fourniture des matières premières et composants				
<input type="checkbox"/> Dans la fabrication				X
<input type="checkbox"/> Dans le stockage, transport et distribution			X	
<input type="checkbox"/> Dans l'utilisation				X
<input type="checkbox"/> En fin de vie				X
Commentaires				
.....				
.....				
.....				

Les enjeux liés à l'image du produit

Atteintes réelles ou supposées à l'homme et l'environnement ayant un impact sur l'image de votre produit et des conséquences financières	Importance des enjeux			
	nulle	faible	moyenne	forte
<input type="checkbox"/> Dans la fourniture des matières premières et composants			X	
<input type="checkbox"/> Dans la fabrication				X
<input type="checkbox"/> Dans le stockage, transport et distribution				X
<input type="checkbox"/> Dans l'utilisation				X
<input type="checkbox"/> En fin de vie				X
Commentaires				
<i>Attention à l'image du produit et aux conséquences économiques lors d'éventuels incidents au niveau de l'utilisation</i>				
.....				
.....				

LA DANGÉROSITÉ DU PRODUIT

Utilisation de la fiche : 1 - Noter en face des codes du premier tableau le nom du produit, de ses composants et de ses sous-produits.
2 - Indiquer l'importance des dangers à l'aide des codes du produit, des composants et sous-produits impliqués. Se référer à la page 15 du guide.

B

Caractérisation du produit

Identification du produit	Nature	Bouteille de vin
	Nom	S'agissant d'un cas réel le nom de l'entreprise n'est pas cité.

Le produit	Code	
	0	Ensemble des composants du produit

Les composants du produit	Code		Code	
	1	Moût (jus de raisin)	6	Bouchon
2	Liqueur (vin + sucre)	7		
3	Ledures et bactéries	8		
4	SO ₂ (antiseptique et antioxydant)	9		
5	Bouteille de verre	10		

Les sous-produits de la transformation	Nature des transformations (cocher les transformations concernées)	
	<input type="checkbox"/>	Dégradation
	<input type="checkbox"/>	Combustion
	<input checked="" type="checkbox"/>	Choc physique
	<input type="checkbox"/>	Réactivité chimique au contact d'autres produits
<input checked="" type="checkbox"/>	Autre transformation (à préciser) Transformations biochimiques	

Nature des sous-produits formés			
Code		Code	
A	Bourbes, lies (distillerie)	F	Verre brisé
B	Dépôts de ferments (vinaigrerie)	G	
C	Terre de filtration (valorisation)	H	
D	Bisulfate de potassium (ac. Trestri)	I	
E	CO ₂ (dégagement)	J	

Suite au verso

L'identification des dangers

Votre produit, ses composants ou les sous-produits de transformation :

		Importance des dangers (Indiquer les codes de caractérisation définis au recto de cette fiche ...0...1...A...)			
		nulle	faible	moyenne	forte
Inflammabilité		0			
Caractère comburant		0			
Caractère explosif			5, F		
Réactivité avec des composés courants comme l'eau, l'air, un acide, une base		0			
Caractère irritant		0		+	
Caractère sensibilisant		0			+
Caractère corrosif					
Présence de substances à toxicité aiguë ?					+
Présence de substances à toxicité chronique ?		0			
Présence de parties solides contondantes ou coupantes suite ou non à un choc				5, F	
Émissions de bruits, de vibrations, de radiations		0			
Mise en cause dans les phénomènes écologiques globaux	Utilisation de matières premières et d'énergies non renouvelables		3 (eau) 4 (emballage)		
	Effet de serre	0			
	Diminution de la couche d'ozone	0			
	Acidification de l'atmosphère	0			
	Eutrophisation de l'eau	0			
	Déchets		5, F (emballage)	5, F	

L'IDENTIFICATION DES RISQUES

Utilisation de la fiche : 1 - Noter en face des codes du premier tableau les risques à partir des dangers identifiés dans la fiche B.

2 - Indiquer l'apparition des risques pour chaque étape du cycle de vie de votre produit à l'aide des codes des risques identifiés. Se référer au guide de la page 16 à 17.

C

Caractérisation du produit (se référer à la fiche B)

Liste des risques identifiés		
	1	Pollution de l'eau ou de l'air
	2	Explosion de bouteille
	3	Coupure par des bouteilles en verre cassées
	4	Nuisances sonores (transport, manutentions des bouteilles individuelles)
	5	Contact avec des produits chimiques (utilisation de nettoyant, inhalation)
	6	Incendie (stockage d'emballages et d'étiquettes)
	7	Goût de bouchon
	8	

Les risques peuvent-ils apparaître :

Chez les fournisseurs,	Oui	Non	Commentaires
En conditions normales de manipulation ?	7		} Risques faibles
A cause d'une défaillance technique du matériel en relation avec le produit ?	2,7		
A cause d'erreur humaine ?		X	
A cause d'une malveillance ?		X	
A cause d'une contamination ?	7		
Lors de la fabrication,	Oui	Non	Commentaires
En conditions normales de manipulation ?	1, 2, 4		} Les risques sont dans les rejets des eaux usées et l'explosion des bouteilles lors de la manutention
A cause d'une défaillance technique du matériel en relation avec le produit ?	1		
A cause d'erreur humaine ?	1, 5		
A cause d'une malveillance ?	1, 6		
A cause d'une contamination ?		X	

Suite au verso

Lors du stockage, du transport et de la distribution,	Oui	Non	Commentaires
En conditions normales de manipulation ?	2		} Un déversement de cuve de vin pourrait résulter d'erreur humaine, de défaillance technique ou d'acte de malveillance
A cause d'une défaillance technique du matériel en relation avec le produit ?			
A cause d'erreur humaine ?	2		
A cause d'une malveillance ?	1, 6		
A cause d'une contamination ?			

Lors de l'utilisation,	Oui	Non	Commentaires
En conditions normales de manipulation ?	2		} Risques faibles
A cause d'une défaillance technique du matériel en relation avec le produit ?			
A cause d'erreur humaine ?	3		
A cause d'une malveillance ?	3		
A cause d'une contamination ?			

En fin de vie,	Oui	Non	Commentaires
En conditions normales de manipulation ?		X	} Risques faibles
A cause d'une défaillance technique du matériel en relation avec le produit ?		X	
A cause d'erreur humaine ?		X	
A cause d'une malveillance ?		X	
A cause d'une contamination ?		X	

L'ÉVALUATION DES FACTEURS D'AGGRAVATION

Utilisation de la fiche : 1 - Noter en face des codes du premier tableau les risques identifiés dans la fiche C.
2 - Indiquer l'existence de risques pour chaque étape du cycle de vie de votre produit à l'aide des codes des risques identifiés. Se référer au guide de la page 17 à 18.

D

Liste des risques identifiés (se reporter à la fiche C)

1	Pollution de l'eau ou de l'air
2	Explosion de bouteille
3	Coupure par des bouteilles en verre cassées
4	Nuisances sonores (transport, manutentions des bouteilles individuelles)
5	Contact avec des produits chimiques (utilisation de nettoyant, inhalation)
6	Incendie (stockage d'emballages et d'étiquettes)
7	Goût de bouchon
8	

Y-a-t'il possibilité d'aggravation des risques que vous avez identifiés ?

Du fait des fournisseurs,	Oui	Non	Commentaires
Par le nombre de fournisseurs	?		Contrôles réguliers

Du fait de la fabrication,	Oui	Non	Commentaires
Par le nombre de sites de production	1, 2, 3, 4		} Risques faibles mais le risque nul n'existe pas sur les sites
Par la proximité de zones habitées ou protégées par rapport au site	6		
Par le nombre d'employés potentiellement exposés		x	

Suite au verso

D

Du fait du stockage, du transport et de la distribution,	Oui	Non	Commentaires
Par l'utilisation majoritaire des transporteurs routiers		X	
Par la présence de zones habitées ou protégées à proximité des itinéraires		X	

Du fait de l'utilisation,	Oui	Non	Commentaires
Car votre produit est destiné à un large public		X	
Car votre produit est à usage fréquent		X	
Car votre produit est à usage cosmétique, pharmaceutique ou alimentaire	5,7		Contrôles réguliers mis en place
Car votre produit est destiné à des populations dites sensibles (enfants,...)		X	

Du fait de la fin de vie,	Oui	Non	Commentaires
Par la difficulté d'éliminer, de valoriser ou de recycler votre produit		X	Recyclage verre, papier, carton, et bois
Car l'élimination, la valorisation ou le recyclage de votre produit favorise la formation de sous-produits		X	

Utilisation de la fiche : 1 - Noter les risques et facteurs d'aggravation identifiés dans les fiches C et D.
2 - Indiquer dans les cases le degré de maîtrise des risques pour chaque étape du cycle de vie de votre produit à l'aide des codes des risques identifiés. Se référer au guide de la page 21 à 24.

Liste des risques et facteurs d'aggravation identifiés

Les composants du produit

	Risques (se reporter à la fiche C)	Facteurs d'aggravation (se reporter à la fiche D)
1	Pollution de l'eau ou de l'air	Nombre de sites de production
2	Risque d'explosion de bouteille	Nombre de sites de production
3	Coupure par le verre	Produit à usage alimentaire
4	Nuisances sonores	Nombre de sites de production
5	Contact avec des produits chimiques	Erreur humaine en fabrication, produit à usage alimentaire
6	Gaît de bouchon	Nombre de fournisseurs de bouchons
7		
8		
9		
10		

Conception du produit et des différentes étapes de sa vie

	Importance des actions de maîtrise				Commentaires
	nulle	faible	moyenne	forte	
Modification de votre produit		X			Fabrication traditionnelle
Investissements correctifs entrepris	Importance des actions entreprises				Commentaires
	nulle	faible	moyenne	forte	
Chez les fournisseurs					Réflexion sur le process et la valorisation des emballages
Dans la fabrication				X	
Dans le stockage, transport et distribution				X	
Dans l'utilisation					
En fin de vie					

Management des risques liés au produit

	Importance des actions de maîtrise				Commentaires
	nulle	faible	moyenne	forte	
Politique environnementale				✗	Écrite et engagée
Organisation et responsabilités				✗	Groupes de travail et responsable de coordination et de programme
Formation du personnel				✗	Formation prévue
Information - communication				✗	Réunions et diffusion de plaquettes
Retour d'expérience				✗	Procédure d'incident
Système de gestion et indicateurs				✗	Indicateurs suivis régulièrement
Programme d'actions				✗	Procédures et échéanciers
Consignes et procédures			✗		Procédures et échéanciers
Audit			✗		Procédures et audit, formation d'auditeurs

Commentaires

✗ comprenant 1 à 6 car il s'agit d'une politique générale. Toutes les actions de management sont réalisées dans le cadre de la certification Iso 14001.

CONCLUSIONS ET PLAN D'ACTIONS

Utilisation de la fiche : 1 - Reporter les résultats tirés des fiches C et D sur l'évaluation des risques.
2 - Noter vos idées en termes de politique et d'actions afin d'améliorer la sécurité de vos produits pour l'homme et l'environnement d'après les indications portées sur la fiche E. Se référer au guide page 27.

F

Caractérisation du produit

Nature	Bouteille de vin
Nom	S'agissant d'un cas réel le nom de l'entreprise n'est pas cité

Évaluation des risques

	Risques identifiés (se reporter aux fiches C & D)	Actions correctives (se reporter à la fiche E)
Chez les fournisseurs	Goût de bouchon	Contrôles réguliers déjà mis en place
Lors de la fabrication	Pollution en milieu naturel (eau) surtout par accident	Mise en place d'une station de mesure des rejets et d'un dispositif de prévention des pollutions
	Déchets	Action de sensibilisation et mise en place de nouvelles filières de valorisation

Suite au verso

F

	Risques identifiés (se reporter aux fiches C & D)	Actions correctives (se reporter à la fiche E)
<p>Lors du stockage, transport et distribution</p>	<p><i>Pollution des eaux</i></p>	<p><i>Mise en place de dispositif de prévention des pollutions</i></p>
<p>Lors de l'utilisation</p>		
<p>En fin de vie</p>	<p><i>Devenir des emballages</i></p>	<p><i>Groupe de réflexion sur le devenir des emballages et le recyclage - valorisation des déchets</i></p>

Références bibliographiques

Chemical Manufacturers Association, 1994, Product stewardship guidelines for risk characterization/risk management ;

Chemical Manufacturers Association, 1995, Overview : product risk management strategy ;

Chemical Manufacturers Association, 1996, guide des moyens de caractérisation du danger ;

Chimie et Ecologie, 1996, L'évaluation des risques des produits chimiques ;

Code permanent - Environnement et nuisances, tome 2, Editions législatives ;

OCDE Environment monographs n°114, 1996, Pollution prevention and control - Extended producer responsibility ;

SANDMAN Peter M., 1996, Responding to community outrage : strategies for effective risk communication.

Références réglementaires

Directive 67-548 CEE : annexe 1 sur la liste des substances classées dangereuses ;

Norme AFNOR X30-310 : prise en compte de l'environnement dans la conception et le développement des produits ;

Norme ISO 14040 : analyse du cycle de vie des produits.

Utilisation de la fiche : Indiquer par des croix dans les cases l'importance que vous accordez aux enjeux pour chaque étape du cycle de vie de votre produit. Se référer au guide de la page 10 à 11.

A

Le produit Nature :

Nom :

Les enjeux économiques directs liés à l'évolution de la réglementation

Bilan sur l'évolution des réglementations concernant votre produit

Coûts engendrés en cas d'évolution de la réglementation (assurance, modification du produit)

- Dans la fourniture des matières premières et composants
- Dans la fabrication
- Dans le stockage, transport et distribution
- Dans l'utilisation
- En fin de vie

Importance des enjeux

nulle faible moyenne forte

Commentaires

Les enjeux économiques suite à un accident ou un incident

Accident ou incident dû à des circonstances anormales entraînant des conséquences importantes	Importance des enjeux			
	nulle	faible	moyenne	forte
<input type="checkbox"/> Dans la fourniture des matières premières et composants				
<input type="checkbox"/> Dans la fabrication				
<input type="checkbox"/> Dans le stockage, transport et distribution				
<input type="checkbox"/> Dans l'utilisation				
<input type="checkbox"/> En fin de vie				
Commentaires				
.....				
.....				
.....				
.....				

Les enjeux liés à l'image du produit

Attentes réelles ou supposées à l'homme et l'environnement ayant un impact sur l'image de votre produit et des conséquences financières	Importance des enjeux			
	nulle	faible	moyenne	forte
<input type="checkbox"/> Dans la fourniture des matières premières et composants				
<input type="checkbox"/> Dans la fabrication				
<input type="checkbox"/> Dans le stockage, transport et distribution				
<input type="checkbox"/> Dans l'utilisation				
<input type="checkbox"/> En fin de vie				
Commentaires				
.....				
.....				
.....				
.....				

LA DANGÉROSITÉ DU PRODUIT

Utilisation de la fiche : 1 - Noter en face des codes du premier tableau le nom du produit, de ses composants et de ses sous-produits.
2 - Indiquer l'importance des dangers à l'aide des codes du produit, des composants et sous-produits impliqués. Se référer à la page 15 du guide.

B

Caractérisation du produit

Identification du produit	Nature		
	Nom		
Le produit	Code		
	0		
Les composants du produit	Code	Code	
	1		6
	2		7
	3		8
	4		9
	5		10
Les sous-produits de la transformation	Nature des transformations (cocher les transformations concernées)		
	<input type="checkbox"/> Dégradation <input type="checkbox"/> Combustion <input type="checkbox"/> Choc physique <input type="checkbox"/> Réactivité chimique au contact d'autres produits <input type="checkbox"/> Autre transformation (à préciser)		
Les sous-produits de la transformation	Nature des sous-produits formés		
	Code	Code	
	A		F
	B		G
	C		H
	D		I
	E		J

Suite au verso

L'identification des dangers

Votre produit, ses composants ou les sous-produits de transformation :

		Importance des dangers (Indiquer les codes de caractérisation définis au recto de cette fiche ...0...1...A...)			
		nulle	faible	moyenne	forte
Inflammabilité					
Caractère comburant					
Caractère explosif					
Réactivité avec des composés courants comme l'eau, l'air, un acide, une base					
Caractère irritant					
Caractère sensibilisant					
Caractère corrosif					
Présence de substances à toxicité aiguë ?					
Présence de substances à toxicité chronique ?					
Présence de parties solides contondantes ou coupantes suite ou non à un choc					
Émissions de bruits, de vibrations, de radiations					
Mise en cause dans les phénomènes écologiques globaux	Utilisation de matières premières et d'énergies non renouvelables				
	Effet de serre				
	Diminution de la couche d'ozone				
	Acidification de l'atmosphère				
	Eutrophisation de l'eau				
	Déchets				

L'IDENTIFICATION DES RISQUES

Utilisation de la fiche : 1 - Noter en face des codes du premier tableau les risques à partir des dangers identifiés dans la fiche B.
2 - Indiquer l'apparition des risques pour chaque étape du cycle de vie de votre produit à l'aide des codes des risques identifiés. Se référer au guide de la page 16 à 17.

C

Caractérisation du produit (se référer à la fiche B)

Liste des risques identifiés	1	2	3	4	5	6	7	8

Les risques peuvent-ils apparaître :

Chez les fournisseurs,	Oui	Non	Commentaires
En conditions normales de manipulation ?			
A cause d'une défaillance technique du matériel en relation avec le produit ?			
A cause d'erreur humaine ?			
A cause d'une malveillance ?			
A cause d'une contamination ?			
Lors de la fabrication,	Oui	Non	Commentaires
En conditions normales de manipulation ?			
A cause d'une défaillance technique du matériel en relation avec le produit ?			
A cause d'erreur humaine ?			
A cause d'une malveillance ?			
A cause d'une contamination ?			

Suite au verso

Lors du stockage, du transport et de la distribution,	Oui	Non	Commentaires
En conditions normales de manipulation ?			
A cause d'une défaillance technique du matériel en relation avec le produit ?			
A cause d'erreur humaine ?			
A cause d'une malveillance ?			
A cause d'une contamination ?			
Lors de l'utilisation,	Oui	Non	Commentaires
En conditions normales de manipulation ?			
A cause d'une défaillance technique du matériel en relation avec le produit ?			
A cause d'erreur humaine ?			
A cause d'une malveillance ?			
A cause d'une contamination ?			
En fin de vie,	Oui	Non	Commentaires
En conditions normales de manipulation ?			
A cause d'une défaillance technique du matériel en relation avec le produit ?			
A cause d'erreur humaine ?			
A cause d'une malveillance ?			
A cause d'une contamination ?			

Utilisation de la fiche : 1 - Noter en face des codes du premier tableau les risques identifiés dans la fiche C.
2 - Indiquer l'existence de risques pour chaque étape du cycle de vie de votre produit à l'aide des codes des risques identifiés. Se référer au guide de la page 17 à 18.

D

Liste des
risques identifiés
(se reporter à la
fiche C)

1	
2	
3	
4	
5	
6	
7	
8	

Y-a-t'il possibilité d'aggravation des risques que vous avez identifiés ?

Du fait des fournisseurs,	Oui	Non	Commentaires
---------------------------	-----	-----	--------------

Par le nombre de fournisseurs			
-------------------------------	--	--	--

Du fait de la fabrication,	Oui	Non	Commentaires
----------------------------	-----	-----	--------------

Par le nombre de sites de production			
Par la proximité de zones habitées ou protégées par rapport au site			
Par le nombre d'employés potentiellement exposés			

Suite au verso

Du fait du stockage, du transport et de la distribution,	Oui	Non	Commentaires
Par l'utilisation majoritaire des transporteurs routiers			
Par la présence de zones habitées ou protégées à proximité des itinéraires			

Du fait de l'utilisation,	Oui	Non	Commentaires
Car votre produit est destiné à un large public			
Car votre produit est à usage fréquent			
Car votre produit est à usage cosmétique, pharmaceutique ou alimentaire			
Car votre produit est destiné à des populations dites sensibles (enfants,...)			

Du fait de la fin de vie,	Oui	Non	Commentaires
Par la difficulté d'éliminer, de valoriser ou de recycler votre produit			
Car l'élimination, la valorisation ou le recyclage de votre produit favorise la formation de sous-produits			

Utilisation de la fiche : 1 - Noter les risques et facteurs d'aggravation identifiés dans les fiches C et D.
2 - Indiquer dans les cases le degré de maîtrise des risques pour chaque étape du cycle de vie de votre produit à l'aide des codes des risques identifiés. Se référer au guide de la page 21 à 24.

E

Liste des risques et facteurs d'aggravation identifiés

Les composants du produit

	Risques (se reporter à la fiche C)	Facteurs d'aggravation (se reporter à la fiche D)
1		
2		
3		
4		
5		
6		
7		
8		
9		
10		

Conception du produit et des différentes étapes de sa vie

	Importance des actions de maîtrise				Commentaires
	nulle	faible	moyenne	forte	
Modification de votre produit					
Investissements correctifs entrepris	Importance des actions entreprises				Commentaires
	nulle	faible	moyenne	forte	
Chez les fournisseurs					
Dans la fabrication					
Dans le stockage, transport et distribution					
Dans l'utilisation					
En fin de vie					

Suite au verso

CONCLUSIONS ET PLAN D'ACTIONS

Utilisation de la fiche : 1 - Reporter les résultats tirés des fiches C et D sur l'évaluation des risques.
2 - Noter vos idées en termes de politique et d'actions afin d'améliorer la sécurité de vos produits pour l'homme et l'environnement d'après les indications portées sur la fiche E. Se référer au guide page 27.



Caractérisation du produit

Nature	
Nom	

Évaluation des risques

	Risques identifiés (se reporter aux fiches C & D)	Actions correctives (se reporter à la fiche E)
Chez les fournisseurs		
Lors de la fabrication		

Suite au verso

	Risques identifiés (se reporter aux fiches C & D)	Actions correctives (se reporter à la fiche E)
Lors du stockage, transport et distribution		
Lors de l'utilisation		
En fin de vie		